MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

DÉCISION

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le livre Ier du code rural et de la pêche maritime, et notamment l'article R.141-9 ;

Vu le décret n°84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2016 portant agrément de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural Centre Val de Loire ;

Décide :

Article 1er. – Madame Virginie JORISSEN, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre Val-de-Loire est nommé commissaire du Gouvernement auprès de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural Centre Val-de-Loire à compter du 29 août 2022.

Article 2. – Il est mis fin à l'intérim en tant que Commissaire du Gouvernement auprès de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural Centre Val-de-Loire, **exercé par Monsieur Frédéric MICHEL, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre Val-de-Loire**, à compter du 29 août 2022.

Article 3. – Madame Virginie JORISSEN exerce sa mission auprès de cette société conformément aux dispositions des articles R. 141-2 et R. 141-9 et suivants du livre 1er du code rural et de la pêche maritime et aux instructions qui lui seront données.

Article 4. – La directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 23 AOUT 2022

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Pour le ministre et par délégation,

P / La directrice générale de la performance économique
et environnementale des entreprises

L'adjoint au sous-directeur
Performance environnementale
et valorisation des territoires

Sébastien BOUVATIER